

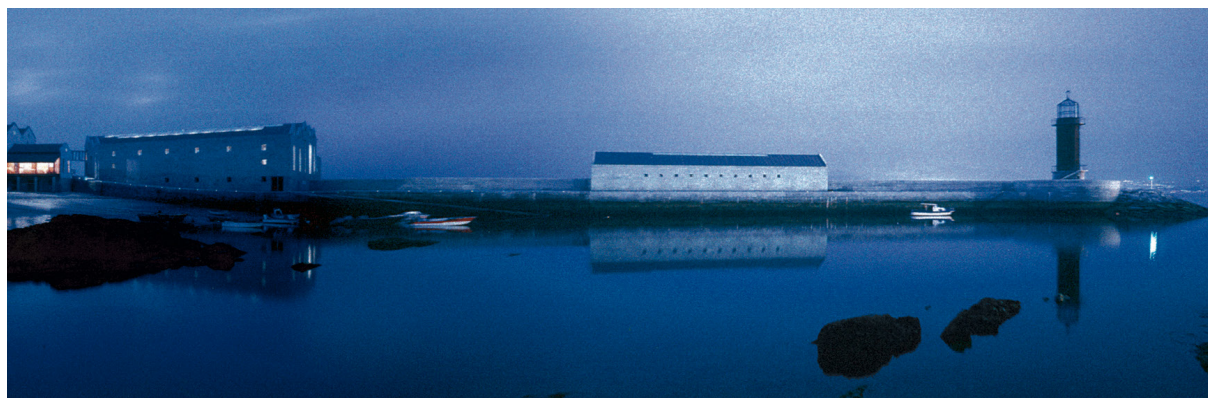
EUROPEAN PRIZE
OF ARCHITECTURE
PHILIPPE ROTTHIER

PRIX EUROPÉEN
D'ARCHITECTURE
PHILIPPE ROTTHIER

2017



INFORMATION | INSCRIPTION WWW.ROTTHIERPRIZE.BE



EUROPEAN PRIZE OF ARCHITECTURE PHILIPPE ROTTHIER

IN COOPERATION WITH THE CIVA FOUNDATION

THE PRIZE

Established in 1982 by the architect Philippe Rotthier, this triennial prize rewards works of collective and cultural value with regional roots and using natural and sustainable materials that draw on the genius of the European town and a dialogue with the past and with history.

THEME OF 2017 PRIZE: **WATER, ARCHITECTURE AND THE TOWN**

Water, today a precious and strategic resource, has long been present in towns and cities in the form of rivers and canals, lakes and fountains. A presence giving rise to works of architecture and public spaces... to watermills and bridges, to reservoirs and aqueducts, to pools and fountains, to supply systems and distribution networks. Water is also intimately linked to parks and gardens, the inspiration for landscaping and an entire architecture that highlights its presence (waterfalls, grottos, ponds, etc.)

Many towns are also linked directly to the shores of seas, oceans and large lakes, giving rise to a variety of architecture associated with leisure resorts and maritime activities (quays, warehouses, dockyards and slipways). Today, growing ecological awareness and the fight against waste has placed water back on the agenda. Towns are opening up old canals that had been filled in and, more generally, architecture and landscape projects include requirements in favour of recycling water.

The 2017 EUROPEAN PRIZE will reward architecture, urban projects, and developments closely linked to water and its uses. This could, for example, be the highlighting of existing or new constructions (mills, reservoirs, dockyards, warehouses, engineering works), the creation of new neighbourhoods or improvements in which water is a notable feature, the reopening of urban canals and improvement of quaysides and banks, or exemplary and original projects for recovering and reusing rainwater and runoff water. A special prize will be awarded to one or several imaginative projects on the theme of «water and the landscape, architecture and the town.» The scale, subject, programme and location of these projects is for each participant to decide.

REGULATIONS

RECEPTION OF ENTRIES

Entry files must be sent to the CIVA Foundation, for the attention of Laureline Tissot, 55 rue de l'Ermitage, B-1050 Brussels (Belgium). Closing date: 30 April 2017

ENTRY FILE

The file in A3 format, of 20 pages maximum, should include all documents of use in understanding the work (plans, cross-sections, photographs before and after) as well as contact details of the natural person or corporate entity submitting the entry file, the name of the architect and of the contracting authority. Works entered for the prize must have been built within the last five years. Entry files must be in French or English and will not be returned.

JURY

The international jury, consisting of a dozen prominent European figures from a range of professional backgrounds, will meet on 23 and 24 June 2017 under the presidency of Maurice Culot. The final list of jury members will be posted on the website www.rotthierprize.be. The results will be announced in the press and candidates will be notified by email.

PRIZ

An amount of 30,000 euros, possibly split between several entries and a special prize of 5,000 euros, are being made available to the jury by the prize founder, Philippe Rotthier.

PRIZEWINNERS, EXHIBITION AND PUBLICATION

The prize-giving ceremony will take place at the CIVA Foundation on Saturday 14 October 2017 in the presence of the prizewinners and prominent European personalities. It will be followed by the inauguration of the exhibition of the prizewinning and mentioned works. These will also be included in a catalogue. A touring version of the exhibition is available on request.

RIGHTS

The files and documents sent will not be returned. Candidates cede their rights to reproduction and communication of their documents to the Philippe Rotthier Foundation for Architecture.

INFORMATION – REGISTRATION

CIVA Foundation, 55 rue de l'Ermitage, B-1050 Brussels, Belgium.
www.rotthierprize.be

CONTACT

Laureline Tissot
+ 32 2 642 24 80
rotthierprize@civa.brussels

PRIX EUROPÉEN D'ARCHITECTURE PHILIPPE ROTTHIER

EN COLLABORATION AVEC LA FONDATION CIVA

LE PRIX

Fondé en 1982 par l'architecte Philippe Rotthier, ce prix triennal distingue des réalisations qui ont une valeur collective et culturelle, prennent appui sur le génie de la ville européenne, le dialogue avec le passé et l'histoire, l'ancrage régional et la mise en œuvre de matériaux naturels et durables.

THÈME DU PRIX 2017 : **L'EAU, L'ARCHITECTURE ET LA VILLE**

L'eau, devenue une denrée précieuse et stratégique, a longtemps été très présente dans les villes sous forme de rivières, canaux, lacs, fontaines... et a engendré des architectures et des espaces publics, moulins, ponts et passerelles, réservoirs et aqueducs, citernes, bassins et fontaines, systèmes d'approvisionnement, réseaux de distribution... L'eau est aussi intimement liée aux parcs et jardins et a inspiré des paysages et toute une architecture liée à sa mise en valeur (chutes, cascades, grottes, canaux, grands bassins...). De nombreuses villes sont aussi liées directement aux rives de mer, d'océans, de grands lacs et ont suscité des architectures liées à l'eau et la villégiature, aux activités maritimes (quais, entrepôts, arsenaux, cales...). La prise de conscience écologique et la lutte contre les gaspillages ont ramené l'eau à l'ordre du jour. Des villes ouvrent d'anciens canaux qui avaient été remblayés et d'une manière générale, les projets architecturaux et paysagers comportent des prescriptions en faveur du recyclage de l'eau.

Le PRIX EUROPÉEN 2017 récompensera des architectures, des projets urbains, des aménagements intimement liés à l'eau et ses usages. Il pourra par exemple s'agir de la valorisation de bâtiments existants ou neufs (moulins, réservoirs, arsenaux, halles, ouvrages d'art...), de la création de quartiers ou d'aménagements où l'eau est une composante marquante, de la réouverture de canaux urbains et l'aménagement de quais et de rives, de projets exemplaires et originaux de récupération et réutilisation des eaux de pluie et de ruissellement... Un prix spécial sera attribué à un ou plusieurs projets d'imagination autour du thème «l'eau et le paysage, l'architecture et la ville». L'échelle, le thème, le programme, les lieux éventuels de ces projets sont laissés à l'appréciation de chacun.

RÈGLEMENT

RÉCEPTION DES DOSSIERS

Les dossiers d'œuvres devront être envoyés à la Fondation CIVA, à l'attention de Laureline Tissot, 55 rue de l'Ermitage à B-1050 Bruxelles (Belgique). Date limite : 30 avril 2017

DOSSIER

Il comportera, dans un dossier A3 de 20 pages maximum, les documents utiles à la compréhension de la réalisation (plans, coupes, photographies avant et après) ainsi que les coordonnées de la personne physique ou morale qui présente le dossier, le nom de l'auteur de la réalisation et celui du maître d'ouvrage. Les œuvres présentées au prix doivent avoir été réalisées au cours des cinq dernières années. Les dossiers seront rédigés en français ou en anglais et ne seront pas retournés.

JURY

Le jury international, composé d'une douzaine de personnalités européennes provenant de divers horizons professionnels, se réunira les 23 et 24 juin 2017 sous la présidence de Maurice Culot. La liste définitive des membres sera accessible sur le site www.rotthierprize.be. Les résultats feront l'objet d'une annonce par voie de presse et les candidats seront informés par courriel.

PRIZ

Un montant de 30 000 euros, divisibles ou non en plusieurs prix et un prix spécial de 5 000 euros, sont mis à la disposition du jury par le fondateur du prix Philippe Rotthier.

PALMARÈS, EXPOSITION ET PUBLICATION

La cérémonie de remise du Prix aura lieu à la Fondation CIVA le samedi 14 octobre 2017, en présence des lauréats et de personnalités européennes. Elle sera suivie de l'inauguration de l'exposition des réalisations primées et mentionnées. Celles-ci seront également présentées dans un catalogue. Une version itinérante de l'exposition est disponible sur demande.

DROITS

Les dossiers et documents envoyés ne seront pas retournés. Les candidats cèdent leurs droits de reproduction et de communication de leurs documents à la Fondation Philippe Rotthier pour l'Architecture.

INFORMATION – INSCRIPTION

Fondation CIVA, 55 rue de l'Ermitage, B-1050 Bruxelles, Belgique.
www.rotthierprize.be

CONTACT

Laureline Tissot
+ 32 2 642 24 80
rotthierprize@civa.brussels

